







découlant de la révision des professions FUTUREMEM du

PM - Polymécanicien/ne avec certificat fédéral de capacité (CFC) - 4 ans

Numéro de la profession 45708







1. Version

Date	Auteur	Modifications
18.12.2024	Beat Müggler	Première version traduction française de la version allemande du 05.12.2024

2. Introduction

Ce document de synthèse sert de guide d'orientation initial pour les groupes d'intérêt souhaitant s'informer sur les modifications concrètes découlant de la révision des professions FUTUREMEM. Dans un document séparé, les principaux aspects sont expliqués et comparés avec le système actuel, applicables à l'ensemble des huit métiers (techniques) MEM de la formation initiale. Le présent document inclut les modifications spécifiques à la profession. Des informations plus détaillées seront fournies à partir de 2025 dans le cadre de mesures spécifiques d'information et de formation.

Légende:

- ➡ Référence à des ressources supplémentaires (liste à la fin de ce document)
- Constitution Référence à des effets particulièrement positifs de la révision







3. Modifications spécifiques à la profession

Les compléments spécifiques à la profession concernant les thèmes généraux sont expliqués ci-après.

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
Profils	Il n'y a plus de profils. Les exigences correspondent à celles du profil E actuel.	Il existe les profils E et G, qui se distinguent par leur formation scolaire.
Compétences opérationnelles spécifiques à la profession	Principaux nouveaux thèmes (majoritairement dans les CO à option obligatoire): CO b.06: créer des programmes pour des machines à commande numérique au moyen d'un logiciel de fabrication assistée par ordinateur CO b.08: utiliser des robots pour la fabrication de produits de l'industrie MEM CO d.06-d.08: approfondissements des CO des domaines de CO a-c Dans les compétences opérationnelles à option obligatoire, la compétence d.06 ou deux autres doivent être choisies, dont au moins une dans le domaine de compétences opérationnelles d.	Répartition en:







Etendue de la formation aux différents lieux de formation (sans MP)	 Entreprise: 4 ans avec 3-3-4-4 jours Ecole: modèle 2-2-1-1 avec 2160 périodes Cours interentreprises: 54 jours répartis sur 4 cours obligatoires dans les 2 premières années d'apprentissage et 1 cours parmi 8 cours dans la 3^e année d'apprentissage (Orfo) 	 Lieu de formation Entreprise: 4 ans Profil E: 3-3-4-4 jours Profil G: 3-4-4-4 jours Lieu de formation Ecole: Profil E: modèle 2-2-1-1 avec 2160 périodes Profil G: modèle 2-1-1-1 avec 1800 périodes Lieu de formation Cours interentreprises: 54 jours répartis sur 4 cours obligatoires
Procédure de qualification (PQual)	 La PQual comprend les éléments suivants (೨ Orfo): Examen partiel (1 point d'appréciation comprenant plusieurs tâches), durée totale 10 h (note éliminatoire) TPI (40-80 h) (note éliminatoire) Travail de synthèse (6-8 h) (note éliminatoire) Culture générale Note d'expérience de l'EP et des CIE La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0. 	 La PQual comprend les éléments suivants: Examen partiel (12 h) (note éliminatoire) TPI (36-120 h) ou TPP (16 h) (note éliminatoire) Examen des connaissances professionnelles (4 points d'appréciation d'une heure chacun) (moyenne avec note d'expérience = note éliminatoire) Culture générale La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0.







⇒ Ressources supplémentaires

#	Document	Où les trouver
1	Plan de formation	https://futuremem.swiss/fr/documents/plans-de-formation
2	Concept de formation MEM	https://futuremem.swiss/fr/documents/mem-ausbildungskonzept
3	Tous les documents valables pour l'audition	<u>Auditions (admin.ch)</u> > Auditions en cours > Constructeur/trice d'appareils industriels CFC, (fichier ZIP)
4	Tableau récapitulatif orfo	https://futuremem.swiss/assets/inhalt/Downloads/Bildungsverordnungen/ersicht-der-derungen-20240827-FR.pdf
5	Récapitulatif des modifications transversales	Une fois finalisé, ce document sera publié <u>Documents FUTUREMEM</u> .